



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 44170

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les propositions formulées, dans le rapport rendu public le 13 mai 2013 par M. Pierre Lescure, président de la mission "Acte II de l'exception culturelle", afin de contribuer aux politiques culturelles à l'ère numérique. Dans ce rapport, la mission recommande de renforcer la protection du domaine public dans l'univers numérique, en établissant dans le code de la propriété intellectuelle une définition positive du domaine public, en indiquant que les reproductions fidèles d'oeuvres du domaine public appartiennent aussi au domaine public, et affirmant la prééminence du domaine public sur les droits connexes. Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du Gouvernement au regard de cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44170

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12501

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)